

ÉCOLE MATERNELLE PIERRE MENANTEAU



RÉAMÉNAGEMENT DE LA COUR MATERNELLE ANALYSE PAYSAGÈRE ET URBAINE, ENJEUX ET SCÉNARIO D'AMÉNAGEMENT *COPIL DU 17 MAI 2021*



Agence Cité Claes

Architecture Urbanisme Paysage

6, rue Gustave Eiffel, case 4005
44806 Saint-Herblain Cedex

ORION

ARTELIA

PREAMBULE

La commune de Dompierre sur Yon, assistée d'Oryon, souhaite réaménager la cour de l'école maternelle Pierre Ménanteau.

En effet, cette dernière, assez vétuste, ne correspond plus aux attentes des usagers (personnel de l'école, scolaires...).

Une cour d'école, étant au cœur de la vie quotidienne des élèves, est un lieu privilégié pour sociabiliser, bouger, jouer, s'exprimer...

Aussi, l'aménagement de la cour doit être pensé de manière à favoriser le jeu, à donner le goût de bouger tout en proposant aussi des lieux de repos et de tranquillité. La cour doit donner du plaisir à tous les enfants.

Pour aménager une cour de manière à ce que son utilisation soit efficace et axée sur un développement à long terme, il est donc nécessaire de collaborer avec l'ensemble des utilisateurs.

Ainsi, l'agence Citty Claes et le bureau d'études Artélia ont été missionnés pour réaliser une mission complète de maîtrise d'œuvre qui répondra aux attentes des usagers tout en étant conforme aux normes en vigueur.

Sommaire

I. Diagnostic.....	4
<i>La partie Est de la cour.....</i>	<i>6</i>
<i>La partie centrale de la cour.....</i>	<i>7</i>
La partie Ouest de la cour.....	8
<i>Les circulations et accès.....</i>	<i>9</i>
II. Enjeux.....	10
III. Scénario d'aménagement.....	11

I. DIAGNOSTIC

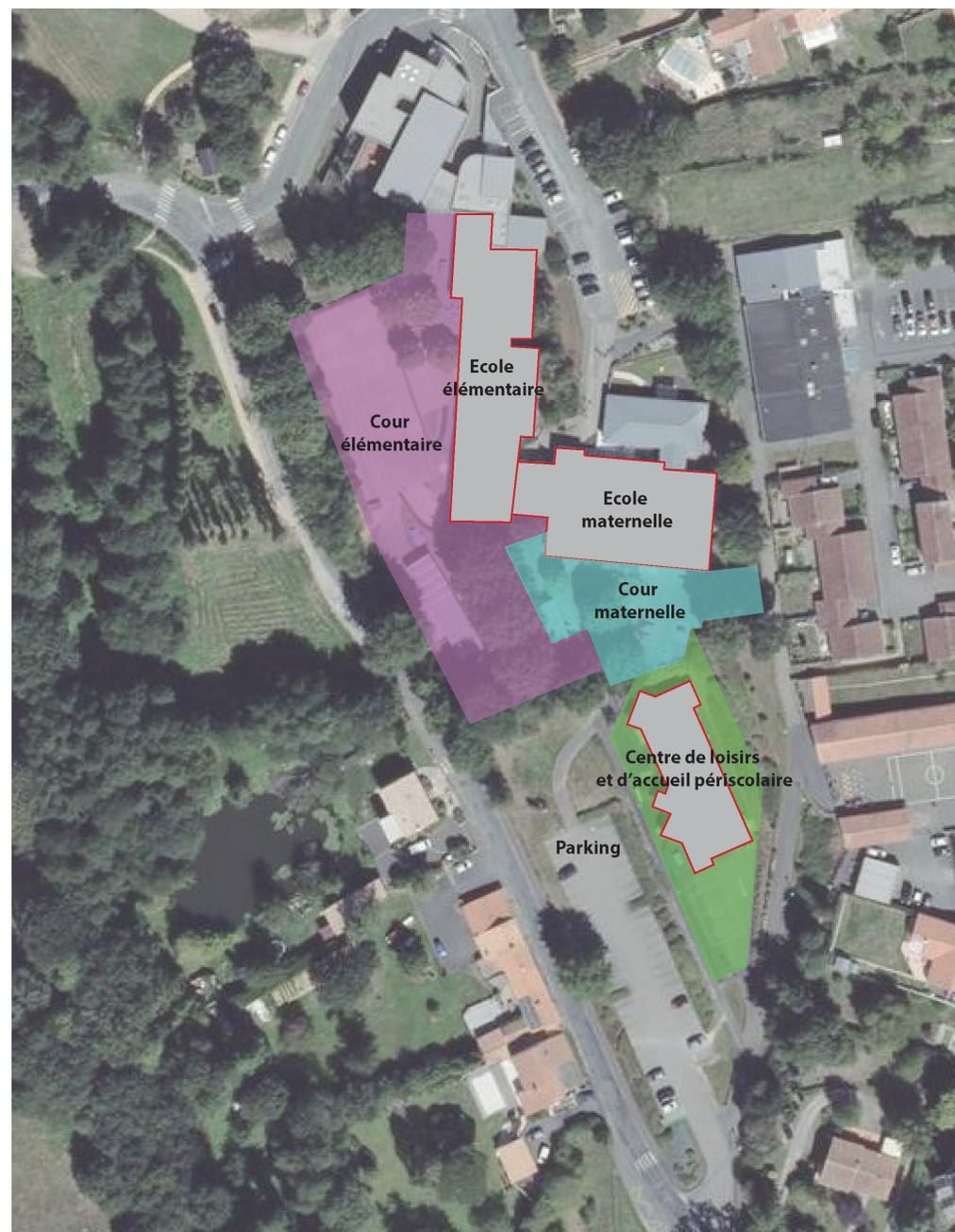
La cour de l'école se situe sur la commune de Dompierre sur Yon.

Elle s'étend sur une surface approximative de 1122m². Une extension d'environ 75m² peut être envisagée, nécessitant des travaux de terrassement.

Avec le contexte sanitaire actuel, la cour est divisée en 2 parties pour ne pas mélanger les classes. On constate cependant un déséquilibre dans la répartition des jeux qui se trouvent uniquement dans la partie Est.



Localisation de l'école maternelle, élémentaire et du centre de loisirs et d'accueil périscolaire.



DOMPIERRE SUR YON

DIAGNOSTIC

-  Périmètre d'étude
-  Extension possible
-  Division de la cour en deux parties (mesures COVID)
-  Clôture existante

ARBRES EXISTANTS :

-  1 - Chêne
-  2 - Tilleul
-  3 - Érables

ACCÈS :

- 1 - Écoles élémentaire et maternelle, équipe d'entretien
- 2 - École élémentaire
- ▶ 3 - Accès principal de l'école maternelle à la cour
- ▶ 4 - Centre aéré
- ▶ 5 - Espace enherbé

VUES :

-  Vers l'Église Saint-Pierre
-  Vue vers le ruisseau de Margerie

OCCUPATION DE LA COUR :

-  A - Module préfabriqué
-  B - Cabane de rangement en bois
-  C - Îlot surélevé
-  D - Cabanon jeu
-  E - Jeu à ressort

MATÉRIAUX AU SOL :

-  Bois
-  Sol souple
-  Dallage
-  Rampe d'accès métal
-  Gazon synthétique
-  Espace enherbé
-  Enrobé



La partie Est de la cour



Vue vers la vallée de Margerie.



Les escaliers en bois.



La partie haute des escaliers.

Avantages :

- depuis le haut du talus, des vues dégagées s'offrent sur la cour d'école et la vallée de Margerie,
- la topographie (pente d'environ 24%) pourra servir de support à certains jeux (toboggan, prises d'escalade, cordes...).
- la clôture périphérique est en bon état.

Inconvénients :

- la vétusté des matériaux et de l'aménagement ne permet pas une utilisation quotidienne et en toute sécurité pour les enfants,
- la clôture bois, présente sur le haut du talus, empêche la vue des enfants depuis le bas de la cour,
- le gazon synthétique n'est pas adapté car, retenant l'eau, les enfants qui y jouent sont souvent mouillés,
- le bois des escaliers n'est plus adapté (échardes, lames dégradées, matériau glissant qui nécessite un entretien régulier...).

Environ 200m² de la cour sont donc très peu utilisés.

La partie centrale de la cour



Vue vers l'église Saint Pierre.



L'îlot surélevé et la terrasse dallée vieillissante.



Le cabane bois pour ranger les vélos.



Jeu de ressort et cabane jeu.



Sol souple rouge utilisé comme une île par les enfants.



Revêtement usagé au pied des arbres.

Avantages :

- vues dégagées sur l'église Saint Pierre,
- surface assez plane et dégagée qui permet aux enfants de courir et prendre les vélos avec facilité,
- présence de 3 arbres qui apportent de l'ombre en été et suscitent la présence d'une faune (Gendarmes/Pyrrhocoris apterus) qui amuse les enfants,
- la majorité des jeux se situe dans l'espace central,
- la clôture périphérique est en bon état,
- le sol souple de la structure en bois qui a été démontée a trouvé un nouvel usage de jeu.

Inconvénients :

- les matériaux vétustes (revêtement de sol, îlot surélevé en bois...) ne sont plus adaptés à la sécurité des enfants,
- la cabane de rangement des vélos ne permet pas aux surveillants de voir les enfants qui jouent derrière. Son seuil n'étant pas au niveau du terrain naturel, oblige le personnel à porter les vélos pour les ranger à l'intérieur,
- le revêtement au pied des arbres est usé.

La partie Ouest de la cour



Emplacement de l'extension possible du périmètre d'étude.



A droite, le module préfabriqué et sa rampe métallique.



Les racines de l'érable soulèvent l'enrobé..



Le préau.



Extension possible de la cour, vue depuis la rue de Margerie.

Avantages :

- le préau,
- la clôture périphérique qui est en bon état.

Inconvénients :

- un revêtement de sol usé,
- pas de jeux d'enfant.

Les circulations et accès



Accès 1, utilisé pour l'entrée/sortie des élèves de maternelle et élémentaire.



Accès 2, utilisé pour l'entrée/sortie des élèves de l'élémentaire.



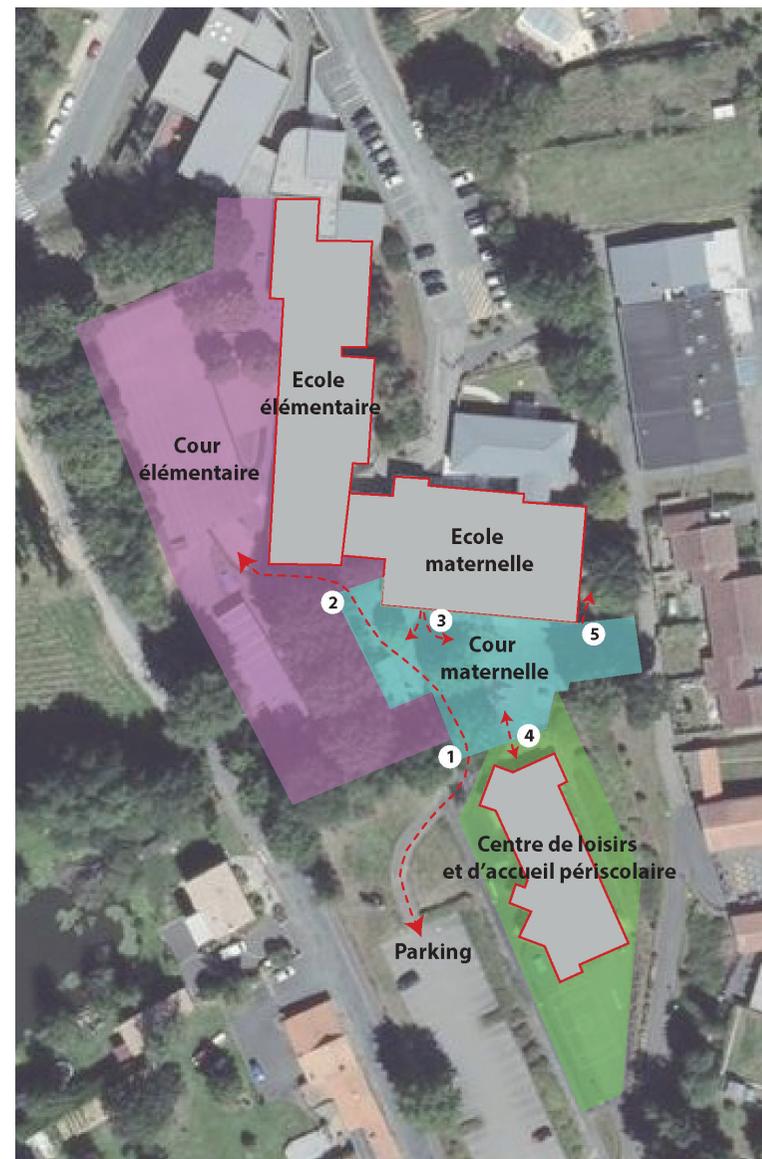
Accès 3, utilisé pour les entrées/sorties des élèves de maternel dans la cour.



Accès 4, utilisé pour l'entrée/sortie du centre aéré.



Accès 5, utilisé pour l'entretien de l'espace vert, non accessible par les élèves.



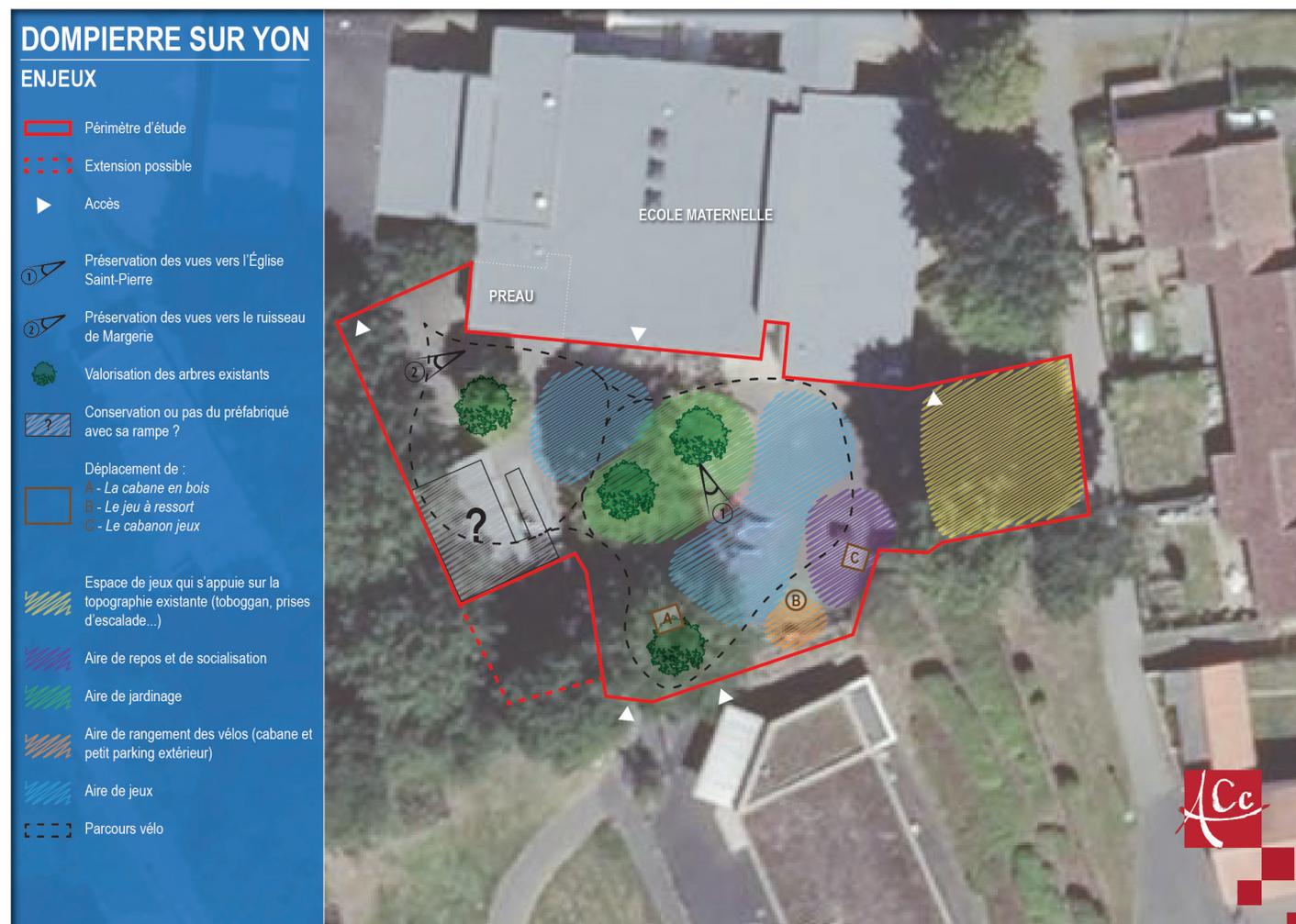
II. LES ENJEUX

D'après le diagnostic, les invariables du projet sont les suivants :

- aménager une cour qui facilite les circulations des personnes à mobilité réduite (PMR),
- avoir un local de rangement vélos de plein pied et placé à un endroit qui ne permettra pas aux enfants de se cacher,
- conserver un îlot surélevé pour permettre de préserver les 2 arbres existants.

Les grands principes d'aménagement sont :

- rendre accessible l'ensemble de la cour aux enfants en évitant les espaces non-visibles,
- répartir des jeux d'enfants dans l'ensemble de la cour,
- proposer des jeux mixtes,
- s'appuyer sur la topographie existante pour choisir des jeux adaptés...
- aménager un parcours vélo animé,
- préserver les perspectives visuelles,
- valoriser les arbres existants,
- créer un aménagement pérenne et nécessitant peu d'entretien,
- aménager une aire de repos et de sociabilisation avec un tableau à craie.



III. SCÉNARIO D'AMÉNAGEMENT

Ce scénario propose 4 espaces de jeux contrastés avec :

- l'île aux graines,
- l'aire de grimpe,
- l'aire de sociabilisation,
- le parcours vélo.

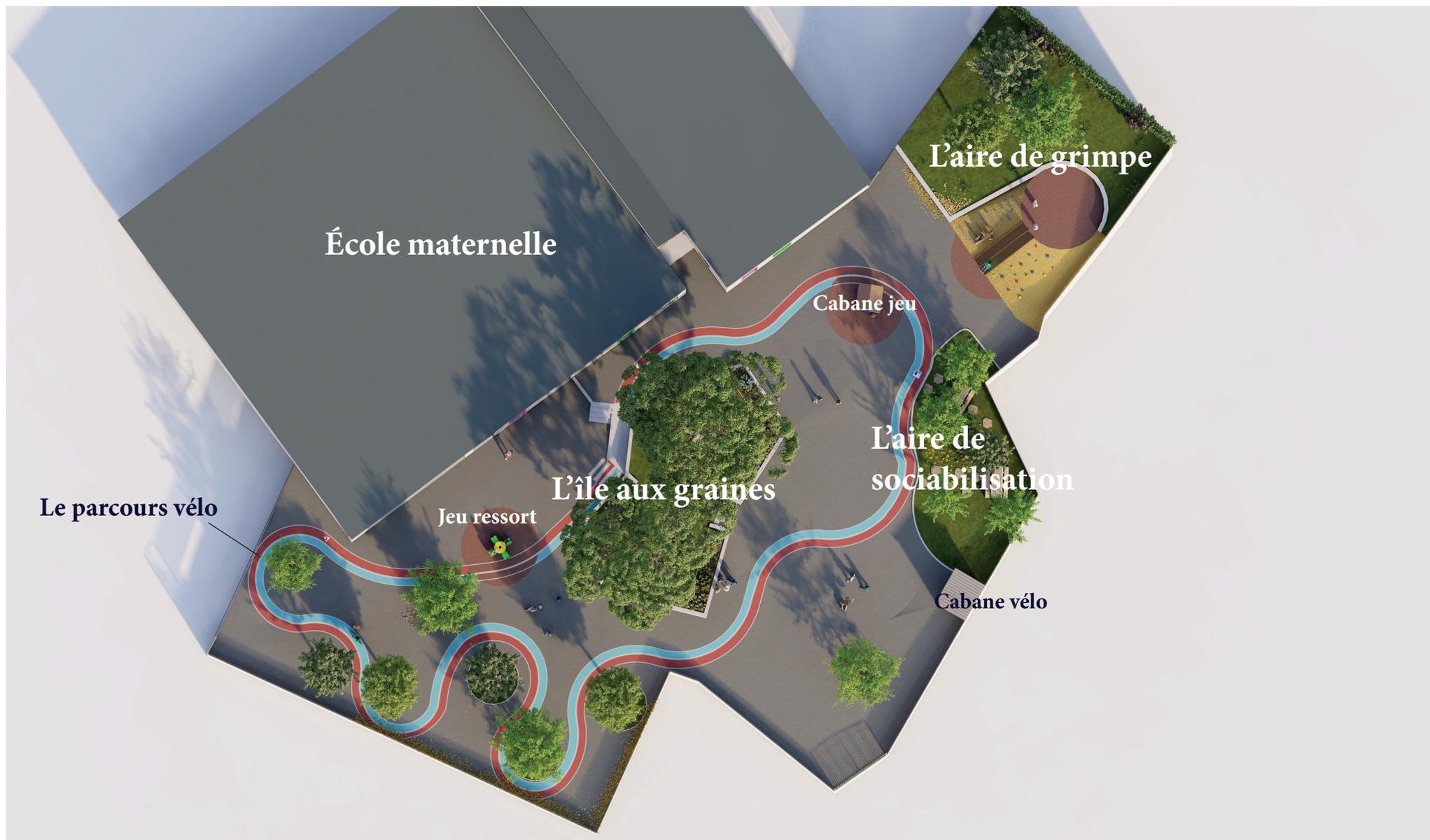
Les parcours des personnes à mobilité réduite se feront aisément depuis les seuils des différentes portes de l'école jusqu'aux portillons d'accès à la cour. Pour cela, la totalité des enrobés de la cour sera refait, permettant ainsi de surélever l'actuel niveau de la cour jusqu'aux seuils des portes de l'école.

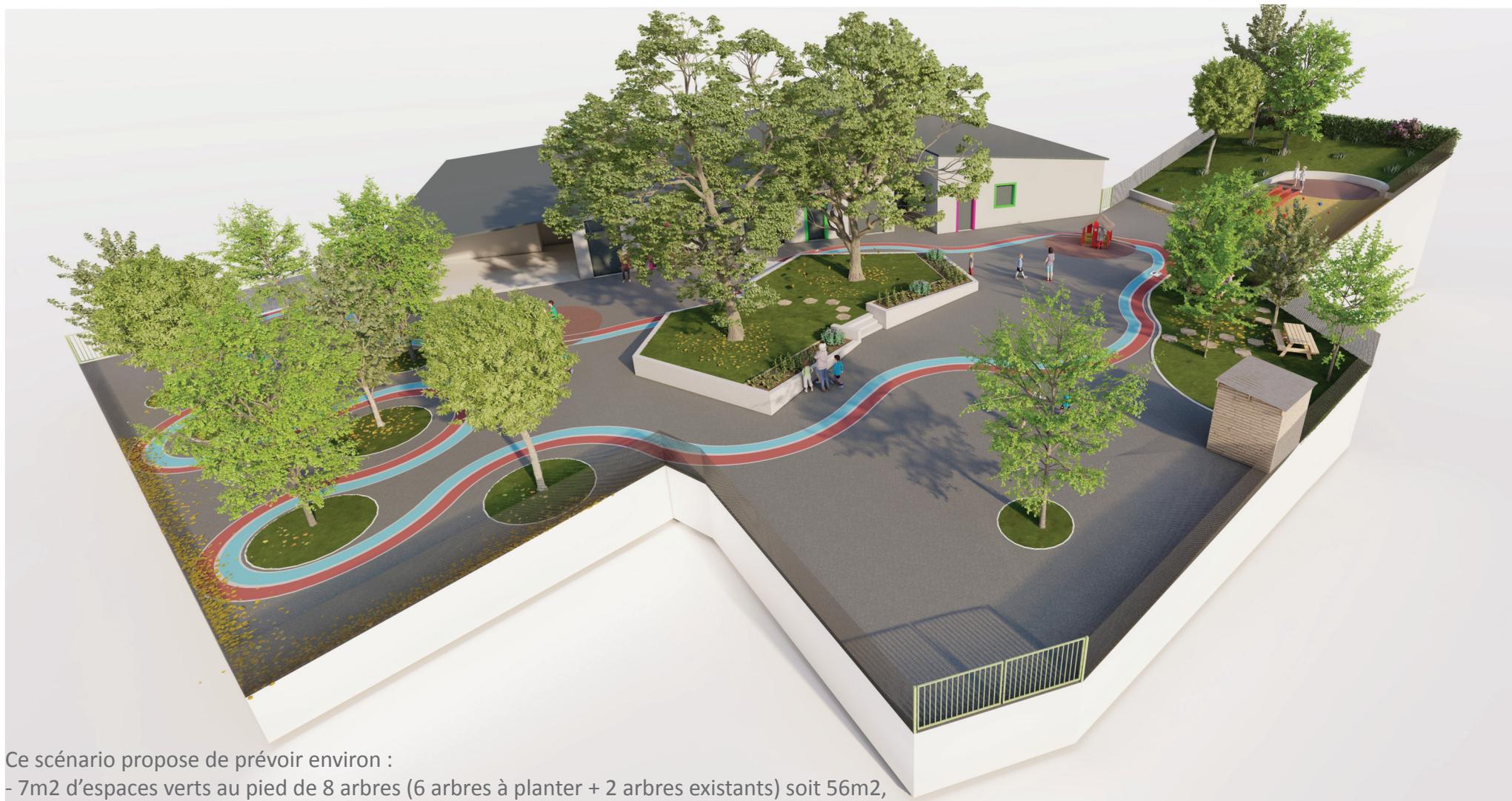
Les clôtures périphériques, les portails et portillons sont conservés.

Le cabanon vélos, la cabane jeu et le jeu ressort sont conservés et déplacés.

Le cabanon vélo est posé le long de la clôture existante pour permettre aux surveillants de garder un œil sur les enfants et éviter que ces derniers ne se cachent derrière comme c'est le cas aujourd'hui. Sa porte d'accès sera de plein pied pour entrer et sortir facilement les vélos.

Le jeu ressort est réinstallé dans la partie Ouest de la cour pour mieux répartir les jeux dans la cour. La cabane jeu, assez convoitée par les enfants, est éloignée de l'aire de sociabilisation. Elle est aussi recentrée dans l'aménagement pour une meilleure utilisation.





Ce scénario propose de prévoir environ :

- 7m² d'espaces verts au pied de 8 arbres (6 arbres à planter + 2 arbres existants) soit 56m²,
- 90m² d'espaces verts pour l'île aux graines,
- 56 m² pour l'aire de sociabilisation,
- 100m² pour le talus.

Ainsi, environ 302m² de la cour seront végétalisés soit 27% de sa surface totale.

L'île aux graines

Cette dernière se situe au niveau de l'actuel îlot surélevé, sous le tilleul et l'érable existants.

L'île est ceinturée d'un muret de soutènement variant de 40 à 75 cm de haut, pouvant être utilisé comme une assise.

Les actuelles structures en bois et enrobés sont retirés au profit d'un espace enherbé qui pourra être planté par les enfants avec des plantes à bulbes (jonquilles, tulipes...).

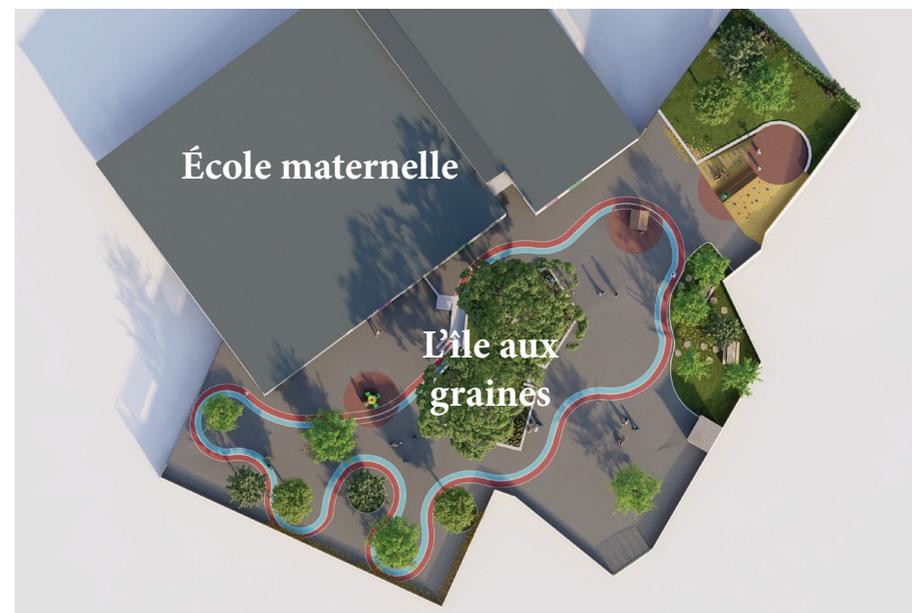
Cet îlot reste surélevé pour préserver le tilleul et l'érable existants.

La totalité de cet îlot est démonté pour devenir dans le projet un espace engazonné.

Deux petits escaliers et des pas japonais permettent d'accéder et traverser l'île.

En partie Sud, des jardins expérimentaux sont aménagés. A environ 40cm de haut, il sont aisément accessibles pour jardiner, expérimenter des plantations de légumes et plantes aromatiques...

Références extraites du web.



L'aire de grimpe

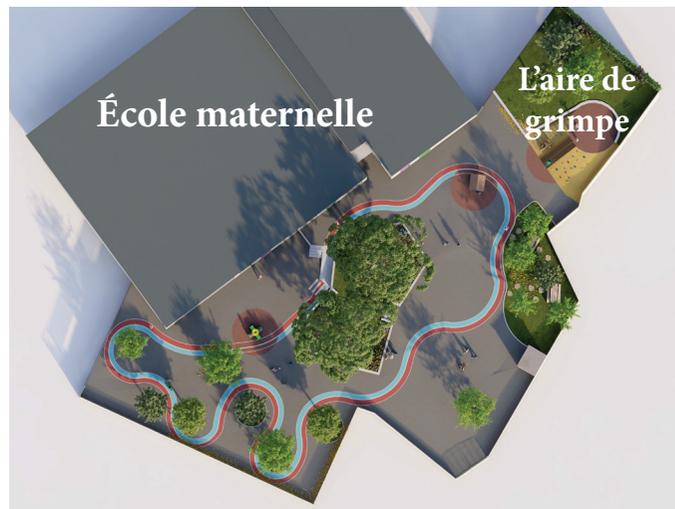
Elle s'appuie sur le talus existant. Les marches en bois, l'espace en gazon synthétique, les barrières et rondins de bois sont démontés.

En haut de talus, l'emprise de la plateforme du cercle est conservée et couverte de sol souple. Elle marque l'arrivée des parcours de grimpe (prises d'escalade installées sur le sol souple).

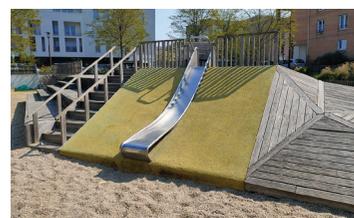
Elle est aussi le point de départ d'un toboggan double.

La partie Nord du talus est remodelée pour adoucir la pente existante. Elle est enherbée et 3 arbres sont plantés. Cette partie plus naturelle pourra être accessible aux enfants.

La haie qui borde la clôture en partie Est est conservée.



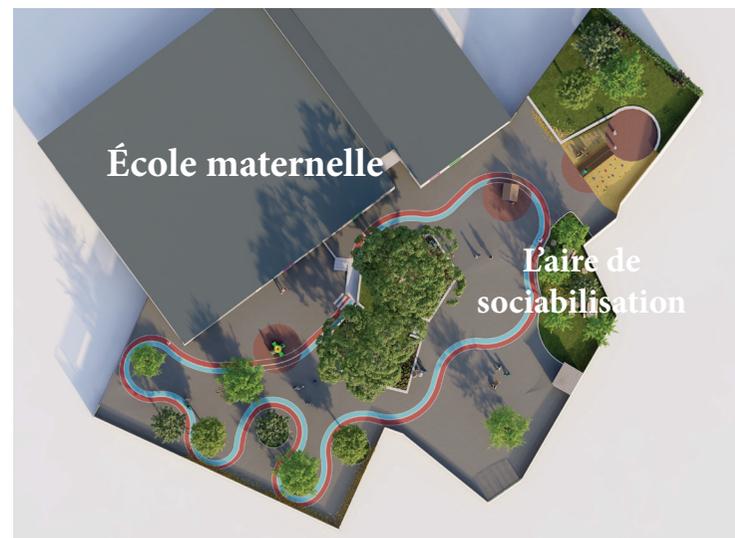
Photos prises dans différents squares de l'île de Nantes. Buttes en sol souple avec un toboggan et des prises d'escalade.



L'aire de sociabilisation

Cette aire est plantée d'arbres et agrémentée de 2 tables de pique-nique. Elle se situe légèrement en retrait de l'île volcanique et de l'aire de grimpe. Elle permet au surveillant qui s'y assoit de garder un œil sur la majeure partie de la cour.
Un tableau à craie sera installé.

Des pas japonais permettent de se rendre aux tables de pique-nique.



Le parcours vélo

Il pourra être matérialisé par une ligne de peinture au sol.

Il est animé par :

- le slalom des arbres (1),
- un mouvement de sol au niveau du sol souple du jeu à ressort (2),
- un petit dénivelé au Nord de l'île aux graines (3),
- une animation au sol près de la cabane jeu (4).

Des panneaux routiers pourront être peints au sol (aire de repos, attention virage, piéton prioritaire, attention au dénivelé...).

Conclusion

Lors d'une division de la cour en deux parties pour accueillir 2 classes en même temps sans que les élèves se mélangent, des barrières pourront être disposées :

- sur l'île aux graines reliant les 2 escaliers,
- entre les tables de pique-nique de l'aire de sociabilisation.

L'objectif étant que chaque moitié de cour possède quelques jeux et puisse être agréable aux élèves.



Division possible de la cour.

